



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA HAUTE GARONNE

Direction
Départementale
des Territoires

Haute-Garonne

Service Risques
et Gestion de Crise

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

**PPRI
TOUCH - AVAL**

CARTE DE ZONAGE REGLEMENTAIRE

COMMUNE DE FONSORBES

2

1

LIMITES

limite de la zone soumise à l'aléa inondation (zone inondable)

112

Cote et isocote de la crue de référence

ZONAGE INONDATION



Zone grise hachurée:
Remblai hors d'eau en zone inondable



Zone rouge:
Zone d'aléa Fort



Zone Bleue:
Zone Urbanisée - Aléa Moyen à Faible



Zone rouge hachurée:
Zone non Urbanisée - Aléa Moyen à Faible

N° de version	Date	Modification
provisoire 1	01/19	

VERSION PPRI APPROUVE LE 05/08/21

ECHELLE 1 / 5.000